

M. Laurent COULLET
150 chemin de la Buge
83110 Sanary sur mer

A Sanary, le 06/03/2024

Objet : Enquête publique de la Mairie de Sanary-sur-Mer du 5 février 2024 à 8h30 au 6 mars 2024 à 16h30 inclus

Monsieur le commissaire enquêteur,

Suite à notre visite du 1^{er} Mars 2024, nous vous faisons part des remarques suivantes :

- Concernant l'emplacement réservé n°31, nous avons vendu à la mairie les parcelles n°1045 et 1046. En accord avec la mairie les parcelles 0926 et 0143 ne devaient pas être impactées.

La parcelle n°1046 est construite en revanche la parcelle n°1045 ne l'est pas.

Nous vous demandons de faire un emplacement réservé sur cette parcelle (n°1045) et non sur la n°0926 qui grève une partie de la propriété.

- Concernant l'emplacement réservé n°68, La parcelle n°0975 nous sert de dépôt pour notre activité qui est une entreprise de transport nécessitant la construction d'un Bâtiment pour sécuriser le matériel et les employés pour qu'ils puissent travailler à l'abri.

L'emplacement réservé nous empêche la pérennité de l'entreprise.

Dans ces 2 cas les emplacements réservés nous enlèvent le droit de jouir pleinement de nos propriétés.

Dans l'attente d'un retour favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Laurent Couillet

